

Belle-Isle, 1636-1755

At the beginning of the 16th-century, the Maritimes and the State of Maine were called « Arcadie » or « Acadie ». The former name refers to the luxurious forests of ancient Greece. This is how this territory appeared to the Europeans who visited the region at that time. The word « Acadie » or Acadia, is taken from the Mik'maq word « cadie » used to designate regions where resources were plentiful as in Shubenacadie, Tracadie and Passamaquoddy. Experts in toponymy claim that both origins are equally founded in historical facts.

Until 1670, French colonising companies were charged with the creation of settlements. By installing colonists in protected ports on fertile lands both located near trading routes and existing posts, administrators were hoping to achieve not only a sound management of the colony, but they hoped to guarantee its survival as well. Such a system was created when the village of Port Royal was founded. However, this type of enterprise demanded the output of large expenditures and towards the end of the 17th century the French Crown had to take over the administration of Acadia.

During the 17th- and 18th-century, the exploitation of salt marshes was at the very base of Acadian demography. Indeed, during the colonial period, the principal occupation of Acadians was the exploitation of farms created by the diking of marshes.

The occupation of the Belle-Isle Marsh by French farmers probably began during the middle of the 17th-century, but it is difficult to be more accurate. However, there were colonists in the Port Royal region in 1632. Four years later, when the ship Saint-Jehan lay at anchor in the Port Royal Basin, its passengers included specialists in the construction of dykes “saltworkers”. They were to create saltworks in the new capital region. Although those could not be made operable, the saltworkers noted the great fertility of the land. Therefore, the farming dyked marshland became the principal activity of Acadian colonists.

Around the middle of the 17th-century, many Acadians farmed the marshes at Belle-Isle. Around 1650, the exploitations of Antoine Hébert and Daniel LeBlanc flourished. They were located at the east end of the marsh. A few years later, Pierre and Mathieu Martin were farming the western end of the same marsh. However, it was only in 1679 that they obtained outright title to their land from the lord of Belle-Isle. Also in the middle of the 17th-century, other farms were created in the Belle-Isle marsh, including those of the Savoie and Blanchard families.

We get a general sense of continuity in the agricultural exploitations of the Belle-Isle marsh. Indeed, some farms were passed on from one generation to the next. Also, some partnerships through marriage or simple economic arrangements between farmers at Belle-Isle and elsewhere in the valley attest together to this continuity. For example, properties transferred from fathers to sons or as gifts when young couples married, have been recorded in transactions relating to the Gaudet, Blanchard, Dupuis, Savoie and Thériot families, all residents at Belle-Isle.

The majority of the residents at Belle-Isle were farmers. However, other occupations were represented including a weaver, Mathieu Martin until 1698, a cooper, Pierre Lanoue senior, two merchants, Guillaume Blanchard and Michel Richard dit Lafond, and an officer of the militia, Pierre LeBlanc. We are also dealing with a stratified micro-society, where some families are doing much better economically than others. Finally, the great mobility of the merchants must be noted when compared to that of farmers at Belle-Isle.

In 1748, the surveyor, Charles Morris, stated that there were 30 families living in the Belle-Isle Marsh that is to say about 165 individuals having established residence in this community. According to Morris, Belle-Isle was the largest Acadian establishment in the Port Royal region.

On July 28th 1755, British authorities decided to expel the Acadians, as they refused to pledge allegiance without conditions to the British Crown. On September 5th, the expulsion order was read at Grand-Pré. The Acadian expulsion began. It lasted from 1755 to 1763. During this period, nearly 10 000 Acadians were deported or had to relocate elsewhere in this country.

(684 words)

Belle-Isle, 1636-1755

Au début du XVI^e siècle, les provinces maritimes et l'État du Maine étaient appelés « Arcadie » ou Acadie. Le premier mot désignait les forêts luxuriantes de la Grèce ancienne, et aux yeux des Européens, c'est l'aspect que prenait le territoire du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Le mot Acadie, pour sa part, prend probablement son origine du mot micmac « cadie » qui désigne un lieu où les ressources sont abondantes, comme dans les noms de lieux Shubenacadie, Tracadie et Passamaquoddy. Les experts en toponymie estiment que les deux explications sont bien ancrées dans l'histoire.

Jusqu'en 1670, des compagnies colonisatrices françaises furent responsables de la création d'établissements au Nouveau Monde. En regroupant les colons dans un port protégé et sur des terres fertiles près des routes et des postes de traite, les administrateurs visaient à une meilleure gestion de la colonie même, comme il espérait en assurer la survie. C'est pourquoi Port-Royal fut fondé. Par contre, ces entreprises étaient très coûteuses. La Couronne française dut donc se charger de l'administration de l'Acadie vers la fin du XVII^e siècle.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les marais salins des provinces maritimes furent les fondements mêmes de la démographie acadienne. En effet durant la période coloniale, l'occupation principale des Acadiens était la culture des marais endigués.

L'implantation au marais de Belle-Isle par des agriculteurs venus de France aurait probablement commencé au milieu du XVII^e siècle, mais il demeure difficile de cerner les débuts de l'implantation hors de tout doute. Par contre c'est en 1632, quelques colons s'installèrent dans le secteur immédiat de Port-Royal. Quatre ans plus tard, lorsque le *Saint-Jehan* mouilla dans le bassin de Port-Royal, il avait à son bord des sauniers dont la mission était d'assécher les marais attenants à la nouvelle capitale. Toutefois, ces derniers constatèrent que le climat humide et froid ne se prêtait pas à l'exploitation de salines, mais ils reconnurent la grande fertilité des terres endiguées. La culture des marais asséchés devint donc le type d'exploitation privilégié par les Acadiens.

Plusieurs Acadiens investirent le marais de Belle-Isle vers le milieu du XVII^e siècle. Vers 1650, Antoine Hébert et Daniel LeBlanc étaient bien installés. Leurs exploitations étaient situées à la limite Est du marais. Quelques années plus tard, Pierre et Mathieu Martin ouvraient sur leur propre exploitation familiale à la limite ouest du marais. Par contre, ce n'est qu'en 1679 que le seigneur de Belle-Isle leur octroya leurs terres en titre. En outre, d'autres exploitations agricoles furent créées vers le milieu du XVII^e siècle en plein cœur du marais de Belle-Isle, y compris celles des familles Savoie et Blanchard.

Dans son ensemble, la continuité des exploitations agricoles de Belle-Isle semble avoir été assurée d'une génération à l'autre chez plusieurs familles installées au marais, et d'une façon moins évidente, par la création de liens familiaux entre des familles domiciliées dans la grande région. Par exemple, il y eut des transferts de propriété de père en fils ou encore à l'occasion de noces, comme ce fut le cas chez les Blanchard, les Dupuis, les Gaudet, les LeBlanc, les Savoie et les Thériot de Belle-Isle. À l'occasion de noces, il y aura aussi de nouveaux liens familiaux créés entre les familles qui exploitaient le marais, des proches voisins, comme nous l'avons constaté chez les Gaudet, les Blanchard, les Dupuis, les Savoie, et les Thériot.

La plupart des habitants de Belle-Isle étaient des cultivateurs. Par contre, il faut aussi souligner la présence d'au moins un tisserand, Mathieu Martin jusqu'en 1698, d'un tonnelier, Pierre Lanoue, père, de deux marchands, Guillaume Blanchard et Michel Richard dit Lafond, et enfin d'un officier de milice, Pierre LeBlanc. Il faut aussi remarquer que nous sommes témoins d'une microsociété stratifiée, où les différences entre les biens meubles d'une famille à l'autre sont évidentes. Soulignons enfin la grande mobilité dont pouvaient jouir les marchands de Belle-Isle comparée à celle des fermiers du marais.

En 1748, l'arpenteur Charles Morris affirmait que 30 familles avaient élu résidence au marais de Belle-Isle. C'est donc dire que 165 personnes vivaient dans ce marais. Selon la même source, il s'agissait alors du plus grand établissement acadien dans la région de Port-Royal.

Le 28 juillet 1755, les autorités britanniques prirent la décision de déporter les Acadiens, car ces derniers refusaient de prêter un serment d'allégeance sans condition à la Couronne britannique. Le 5 septembre, l'ordre de déportation fut lu aux habitants de la région de Grand-Pré. C'est alors que le Grand Dérangement commença. La déportation durera de 1755 à 1763. Durant cette période, près de 10 000 Acadiens furent déportés ou durent se reloger ailleurs au pays.